

GENERALE OBLIG-SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 31 MARS 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2024

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 8.827.527, un actif net de D : 8.803.328 et un bénéfice de la période de D : 132.785.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post conclusion

Les disponibilités représentent à la clôture de la période, 30,83% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 Avril 2024

Le commissaire aux comptes :

FINOR
Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	4 606 889,040	6 301 953,137	5 140 268,503
Obligations et valeurs assimilées		4 199 476,159	5 868 967,825	4 640 976,507
Titres des Organismes de Placement Collectif		407 412,881	432 985,312	499 291,996
Placements monétaires et disponibilités		4 211 086,440	4 047 771,189	5 032 552,882
Placements monétaires	5	1 489 513,849	1 988 976,159	2 986 670,966
Disponibilités		2 721 572,591	2 058 795,030	2 045 881,916
Créances d'exploitation	6	9 551,362	10 965,886	7 120,266
TOTAL ACTIF		8 827 526,842	10 360 690,212	10 179 941,651
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	15 187,667	23 979,459	21 069,104
Autres créditeurs divers	8	9 010,702	8 773,576	13 915,071
TOTAL PASSIF		24 198,369	32 753,035	34 984,175
ACTIF NET				
Capital	9	8 252 259,405	9 656 870,519	9 639 352,398
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		432 488,065	550 002,005	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		118 581,003	121 064,653	505 605,078
ACTIF NET		8 803 328,473	10 327 937,177	10 144 957,476
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		8 827 526,842	10 360 690,212	10 179 941,651

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/01/ au 31/03/2024</i>	<i>du 01/01/ au 31/03/2023</i>	<i>Année 2023</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	<u>82 784,472</u>	<u>112 287,216</u>	<u>427 136,282</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		82 784,472	112 287,216	416 731,962
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	-	10 404,320
Revenus des placements monétaires	11	<u>55 522,398</u>	<u>40 646,437</u>	<u>204 931,412</u>
Revenus des prises en pension	12	7 732,544	2 295,600	2 295,600
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>146 039,414</u>	<u>155 229,253</u>	<u>634 363,294</u>
Charges de gestion des placements	13	(15 188,778)	(18 030,435)	(69 587,710)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>130 850,636</u>	<u>137 198,818</u>	<u>564 775,584</u>
Autres charges	14	(5 345,004)	(6 156,697)	(23 161,248)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>125 505,632</u>	<u>131 042,121</u>	<u>541 614,336</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		(6 924,629)	(9 977,468)	(36 009,258)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		<u>118 581,003</u>	<u>121 064,653</u>	<u>505 605,078</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		6 924,629	9 977,468	36 009,258
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		29 631,160	41 548,165	67 944,111
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(22 351,748)	(19 177,289)	(13 972,311)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u><u>132 785,044</u></u>	<u><u>153 412,997</u></u>	<u><u>595 586,136</u></u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>du 01/01/ au 31/03/2024</i>	<i>du 01/01/ au 31/03/2023</i>	<i>Année 2023</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>132 785,044</u>	<u>153 412,997</u>	<u>595 586,136</u>
Résultat d'exploitation	125 505,632	131 042,121	541 614,336
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(22 351,748)	(19 177,289)	(13 972,311)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	29 631,160	41 548,165	67 944,111
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(1 474 414,047)</u>	<u>(1 316 332,866)</u>	<u>(1 941 485,706)</u>
Souscriptions			
- Capital	2 685 502,272	9 790 864,821	47 134 057,314
- Régularisation des sommes non distribuables	846,090	6 481,664	2 841 733,300
- Régularisation des sommes distribuables	155 896,820	624 577,096	1 441 962,536
Rachats			
- Capital	(4 079 480,211)	(11 023 771,926)	(48 931 024,092)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 240,556)	(9 570,032)	(2 950 242,970)
- Régularisation des sommes distribuables	(235 938,462)	(704 914,489)	(1 477 971,794)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(1 341 629,003)</u>	<u>(1 162 919,869)</u>	<u>(1 345 899,570)</u>
ACTIF NET			
En début de période	10 144 957,476	11 490 857,046	11 490 857,046
En fin de période	8 803 328,473	10 327 937,177	10 144 957,476
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	72 822	87 244	87 244
En fin de période	62 291	77 349	72 822
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>141,326</u>	<u>133,523</u>	<u>139,312</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1,45%</u>	<u>1,38%</u>	<u>5,77%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 Mars 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2024 à D : 4.606.889,040 s'analysant ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% actif net
	<u>Obligations et valeurs assimilés</u>		4 044 571,000	4 199 476,159	47,70%
	Obligations des sociétés		4 044 448,500	4 199 348,683	47,70%
TN0003400348	EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	19 860,000	20 295,313	0,23%
TN0003400355	EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	19 860,000	20 566,726	0,23%
TN0003400405	EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	39 870,000	41 520,114	0,47%
TN0003400660	EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	200 000,000	201 970,710	2,29%
TN0003600509	EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	180 000,000	192 274,121	2,18%
TN0003600640	EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	20 000,000	20 076,045	0,23%
TN0004700811	EO ATL 2020-1	5 000	200 000,000	207 565,756	2,36%
TNFUHZ3R7VR5	EO ATL 2021/1	5 000	300 000,000	304 974,288	3,46%
TN4J4VCBM140	EO ATL 2022/1	2 000	160 000,000	165 840,437	1,88%
TNMA55MMDD46	EO ATL 2023/1	1 000	80 000,000	80 679,344	0,92%
TN0004620134	EO BTK 2009	1 000	6 618,500	6 667,840	0,08%
TN0004201471	EO CIL 2020/1	10 000	300 000,000	308 124,590	3,50%
TN0003900230	EO UIB 2009/1	2 000	13 240,000	13 652,249	0,16%
TN0003900263	EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	100 000,000	103 015,738	1,17%
TNSH8NXC1WC4	EO BH SUB 2021/2	5 000	375 000,000	389 265,738	4,42%
TN0007780067	EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	400 000,000	427 313,662	4,85%
TN0002102150	EO TLF 2021-1	1 500	90 000,000	96 716,853	1,10%
TNYJL6N2AEP6	EO TLF 2022/1 TF	2 000	160 000,000	172 052,984	1,95%
TNXIY8MEDJE3	EO TLF 2022/2	4 000	320 000,000	331 401,093	3,76%
TN0002601060	EO SUB STB 2021/1	5 000	300 000,000	303 480,000	3,45%
TN4J4VCBM14	EO TJR LEASING 2022/1	9 500	760 000,000	791 895,082	9,00%
	Emprunt national		122,500	127,476	0,00%
TN0008000515	Emprunt National 2014/CAT/C	10	122,500	127,476	0,00%
	<u>Titres des Organismes de Placement Collectif</u>		401 841,737	407 412,881	4,63%
	Titres des OPCVM		401 841,737	407 412,881	4,63%
TN0VYWALSB95	FCP AMANETT	2 201	229 689,757	230 094,741	2,61%
TN9APUZ8DQV0	FCP HELION MONEO	500	50 990,500	54 738,500	0,62%
TN0001800556	SICAV TRESOR	1 140	121 161,480	122 579,640	1,39%
	TOTAL		4 446 412,737	4 606 889,040	52,33%
Pourcentage par rapport à l'Actif					52,19%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2024 à D : 1.489.513,849 , se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% Actif net
Certificats de dépôt		1 500 000	1 482 818,158	1 489 513,849	16,92%
TNGL1EBE7EV8	Certificat de dépôt ATB au 26/04/2024 à 9,72% pour 10 jours	500 000	496 786,028	497 321,689	5,65%
TNX77UPN65U6	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 15/05/2024 à 10,18% pour 20 jours	500 000	488 999,946	495 159,976	5,62%
TNPZ6QTU4U32	Certificat de dépôt BNA au 27/04/2024 à 8,97% pour 30 jours	500 000	497 032,184	497 032,184	5,65%
TOTAL			1 482 818,158	1 489 513,849	16,92%
Pourcentage par rapport au total des actifs					16,87%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31/03/2024 à D : 9.551,362 contre D : 10.965,886 au 31/03/2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2024</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	4 870,567	7 119,439	7 120,266
Autres	4 680,795	3 846,447	-
Total	9 551,362	10 965,886	7 120,266

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2024 à D : 15.187,667 contre D : 23.979,459 au 31/03/2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2024</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Rémunération du dépositaire	1 478,277	7 416,115	5 948,890
Rémunération du gestionnaire	13 709,390	16 563,344	15 120,214
Total	15 187,667	23 979,459	21 069,104

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/03/2024 à D : 9.010,702 contre D : 8.773,576 au 31/03/2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2024</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	-	-	5 194,728
CMF	816,599	965,247	912,014
Etat, retenue à la source	8 194,103	7 808,329	7 808,329
Total	9 010,702	8 773,576	13 915,071

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2024 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2023

Montant	9 639 352,398
Nombre de titres	72 822
Nombre d'actionnaires	355

Souscriptions réalisées

Montant	2 685 502,272
Nombre de titres émis	20 288
Nombre d'actionnaires nouveaux	21

Rachats effectués

Montant	(4 079 480,211)
Nombre de titres rachetés	(30 819)
Nombre d'actionnaires sortants	(33)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(394,466)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(22 351,748)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	29 631,160

Capital au 31-03-2024

Montant	8 252 259,405
Nombre de titres	62 291
Nombre d'actionnaires	343

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2018.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 82.784,472 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2024, contre D : 112.287,216 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2024	du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- intérêts	82 782,889	112 284,084	416 722,650
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- intérêts (Emprunt National)	1,583	3,132	9,312
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>			
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>			
- Dividendes	-	-	10 404,320
Total	82 784,472	112 287,216	427 136,282

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2024 à D : 55.522,398, contre D : 40.646,437 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2024	du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
Intérêts des dépôts à vue	6 173,939	6 949,612	28 596,087
Intérêts des certificats de dépôt	49 348,459	33 696,825	176 335,325
Total	55 522,398	40646,437	204 931,412

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2024	du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
Intérêts des pensions livrées	7 732,544	2 295,600	2 295,600
Total	7732,544	2295,600	2295,600

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2024 à D : 15.188,778, contre D : 18.030,435 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2023, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2024	du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
Commission de gestion de la CGI	13 709,391	16 563,345	63 637,845
Rémunération du dépositaire	1 479,387	1 467,090	5 949,865
Total	15 188,778	18 030,435	69 587,710

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2024 à D : 5.345,004, contre D : 6.156,697 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2023, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2024	du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
Honoraires commissaire aux comptes	2 983,617	2 958,930	12 000,105
Redevance CMF	2 304,101	2 783,762	10 695,459
Contribution Sociale de Solidarité	-	400,000	400,000
Autres	57,286	14,005	65,684
Total	5 345,004	6 156,697	23 161,248

Note 15 : Autres informations

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.